



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Le Département de l'Oise s'engage à vos côtés

CHARTRE GRAPHIQUE



1. LOGOTYPE

a. Supports institutionnels

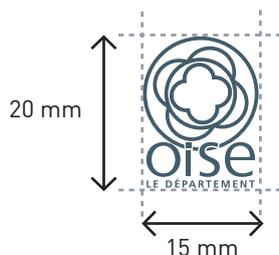
Les règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques constituant l'identité visuelle ont évolué. Après une analyse de l'environnement visuel, le choix s'est orienté vers l'unification de la couleur des deux éléments composant le logotype (socle typographique et symbole graphique), pour gagner en lisibilité et en modernité. Le logotype change donc d'univers chromatique tout en conservant son identité, ce qui le rend plus visible.



1. LOGOTYPE

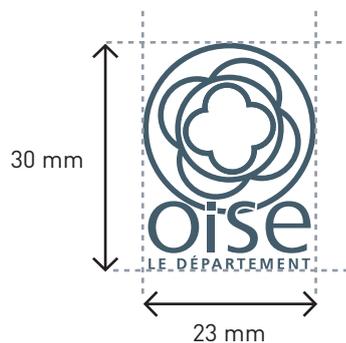
b. Règles d'usages du logotype

Formats



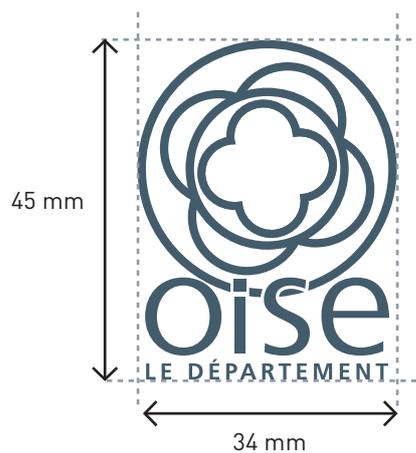
Taille minimum autorisée :

La taille minimale d'utilisation en édition doit être au moins de 15 mm de large et de 20 mm de hauteur pour préserver une bonne lisibilité.



Tailles usuelles :

Sur un format A4
23 x 30 mm



Sur un format A3
34 x 45 mm

Zone de protection



Par souci de lisibilité, aucun élément (filet, texte, autre logo, etc.) **ne doit être placé trop près du logotype**. Cette zone de protection est définie en fonction de la hauteur de la lettre O comme schématisé ci-dessous.

1. LOGOTYPE

c. Les interdits

Les modifications du logotype sont interdites



La zone de protection autour du logotype doit être respectée.



Le logotype ne doit subir aucune rotation des axes et toute autre déformation est interdite.



Le logotype doit toujours être monochrome.



L'appellation se compose dans une typographie (la Frutiger) non modifiable.

2. UNIVERS CHROMATIQUE

a. Univers chromatique primaire

Le « bleu-gris », est la couleur institutionnelle du Département. Elle contribue à renforcer l'identité visuelle du Conseil départemental de l'Oise.

Logotype d'usage

Le « bleu-gris » est, à présent, **la couleur institutionnelle de référence du Conseil départemental de l'Oise**. L'utilisation de cette version est obligatoire pour tous les nouveaux supports institutionnels (papeterie, signature mail, rapport, présentation, logo utilisé avec les partenariats, etc.).

		C : 73	R : 73
		M : 51	V : 94
		J : 38	B : 111
		N : 28	PANTONE : 7545C

Logotype en réserve blanche

La version en réserve blanche doit être utilisée lorsque la visibilité de la version institutionnelle « bleu-gris » n'est pas optimale notamment **sur les fonds foncés** (aplat foncé, illustration ou photographie sombres).

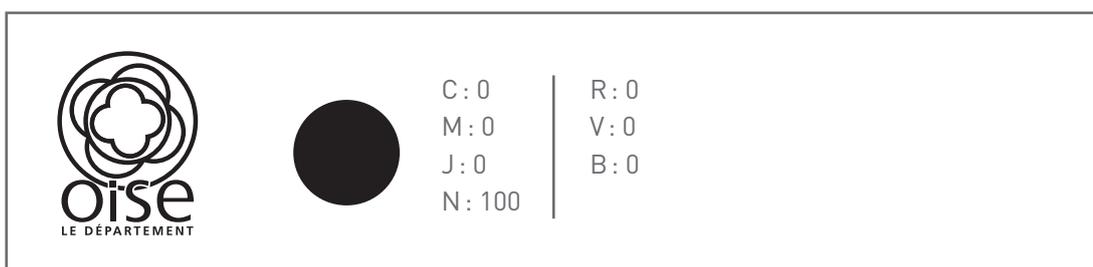
		C : 0	R : 255
		M : 0	V : 255
		J : 0	B : 255
		N : 0	

2. UNIVERS CHROMATIQUE

a. Univers chromatique primaire

Logo en noir

La version noire est exclusivement réservée à une utilisation sur télécopie ou sur un document d'édition qui serait imprimé en noir.



Opti'print : l'impression responsable

Le Département de l'Oïse s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de la gestion des énergies et de préservation des ressources dans son fonctionnement courant. Aussi, une nouvelle politique d'impression a été mise en place pour optimiser les pratiques à adopter par l'ensemble des agents du Département en matière d'impression et de consommation de papier.



Conseil départemental de l'Oise
Direction de la communication
1, rue Cambry
CS 80941
60024 Beauvais Cedex
Tél. 03 44 06 60 60

